



## DEMANDE DE RÉSERVATION POUR LA LOCATION D'UN VÉHICULE *(max. 2 réservations par personne par année)*

Minibus (9 places)     Camionnette     Camionnette avec pont élévateur

Nom du club / Locataire

Nom et prénom du locataire responsable et conducteur principal

Adresse

Code Postal

Localité

Téléphone *(obligatoire où vous êtes joignable pendant la journée)*

Adresse courriel

Nom et prénom du 1<sup>er</sup> conducteur supplémentaire

Nom et prénom du 2<sup>ème</sup> conducteur supplémentaire

Type de location

Location associative     Location privée

Motif

Destination

Date et heure de début de location

Date et heure de fin de location



Remarque

Nous (le demandeur), nous nous engageons à:

- **Remettre le véhicule dans son état initial** et de nous conformer aux indications des responsables communaux.
- **Respecter le matériel.**
- **Déclarer** auprès du secrétariat communal **toute irrégularité survenue** (matériel endommagé ou détruit, accident, etc.).
- **En cas de panne, veuillez s.v.p. vous faire assister par l'A.C.L. (Automobile Club du Luxembourg) en composant le numéro +352 26000.** Vous trouverez la carte de membre dans la farde des documents du véhicule.
- Le véhicule est mis à la disposition avec son plein de carburant, et doit être restitué avec le plein effectué, accompagné du ticket de caisse. Si le plein de carburant n'est pas fait et/ou si le ticket fait défaut, le conducteur doit payer une taxe de procédure forfaitaire à hauteur de 50€ ainsi que le complément de carburant manquant. Les frais du carburant sont exclusivement à charge de l'utilisateur.  
Ce dernier est responsable de tous les dommages découlant du remplissage du réservoir avec un carburant non approprié.
- Pour le **minibus Renault Trafic gris** – plaque UQ 8662 :  
la taxe de location à payer s'élève à 20 € par jour et à 50 € par weekend.
- Pour la **camionnette Ford Transit rouge** – plaque BL 597 :  
la taxe de location à payer s'élève à 20 € par jour et à 50 € par weekend.
- Pour la **camionnette Ford Transit blanche** (avec pont élévateur) – plaque FC 7606 :  
la taxe de location à payer s'élève à 50 € par jour et à 80 € par weekend.  
en cas d'accident, une franchise de 1620,92 € s'applique suivant les conditions de la compagnie d'assurance.

Lieu, date et signature du demandeur

*Le demandeur certifie avoir pris connaissance du règlement en vigueur concernant la mise à disposition d'une Camionnette ou d'un Minibus et accepte les conditions y relatives.*

Le présent formulaire n'est valable qu'après accord et signature du responsable communal. Il est à remettre au service Biergerzenter de la commune de Sanem au plus tard 3 jours ouvrables avant la date de la location.

la secrétaire,

Manon Greven



la bourgmestre,

Simone Asselborn-Bintz



■ BIELES ■ EILERENG ■ SUESSEM ■ ZOLWER

Biergerzenter  
Email : [biergerzenter@suessem.lu](mailto:biergerzenter@suessem.lu)  
Téléphone : (+352) 59 30 75 - 600

## **DÉCLARATION SUR L'HONNEUR**

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_

demeurant à \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

déclare sur l'honneur que, suivant le règlement communal concernant la mise à disposition d'une camionnette et d'un minibus de la commune de Sanem, le véhicule loué ne sera pas utilisé à des fins commerciales.

En cas de non-respect de ladite condition d'utilisation, la Commune se réserve le droit de ne plus louer le véhicule au bénéficiaire concerné.

La présente est établie à \_\_\_\_\_ en date du \_\_\_\_\_

Signature du requérant \_\_\_\_\_